



Communiqué Pour diffusion immédiate

FIN DE L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES DANS L'ESTUAIRE Le conseil de l'environnement surpris et grandement soulagé

Rimouski, le 29 septembre 2010 – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent réagit avec surprise, mais pousse un grand soupir de soulagement après l'annonce de Mme Nathalie Normandeau de mettre fin aux projets d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures dans l'estuaire et une partie du golfe Saint-Laurent.

Ces dernières années, le conseil de l'environnement a exprimé de nombreuses réticences sur les projets de prospection dans le fleuve qui ont conduit au lancement, l'été dernier, d'un programme d'évaluations environnementales stratégiques (ÉES) pour encadrer les activités d'exploration et d'exploitation gazière et pétrolière en milieu marin.

Le conseil de l'environnement était notamment préoccupé par l'impact d'une telle industrie sur la biodiversité marine, abondante, exceptionnelle et fragile, qui fréquente l'estuaire. Désigné Zone d'importance écologique et biologique par Pêches et Océans Canada en 2007, l'estuaire a été qualifié de « moteur de l'écosystème » du Saint-Laurent. On y dénombre en effet de très nombreuses espèces et de fortes populations d'oiseaux, de poissons et de mammifères marins, y compris des espèces commerciales (crustacés, poissons de fond, etc.) ou préoccupantes (béluga, rorqual bleu, etc.).

De plus, si un accident survenait, les conséquences seraient plus graves et dramatiques pour l'environnement et les communautés côtières puisque l'estuaire est un milieu étroit et semi fermé.

Par ailleurs, les hydrocarbures constituent une filière d'énergie polluante, non renouvelable et émettrice de gaz à effet de serre (GES) qui contribuent au réchauffement climatique.

Le conseil de l'environnement demandait donc au gouvernement de tenir une consultation pour débattre publiquement de la justification de ces projets et pour analyser les solutions de rechange à l'exploitation d'hydrocarbures sous le fleuve. Réduire notre dépendance au pétrole, diminuer notre consommation globale d'énergie et privilégier des filières vertes et efficaces en sont des exemples.

-30-

Source et informations : Luce Balthazar, directrice générale
Téléphone : 418 721-5711